

Semainier du 3 mai 2026

<p>SAMEDI 2 MAI 16H30 ST-CONSTANT</p>	<p>5^E DIMANCHE DE PÂQUES ANDRÉE LATULIPPE – OFFR. AUX FUNÉRAILLES</p>
<p>DIMANCHE 3 MAI 8H30 DELSON</p>	<p>5^E DIMANCHE DE PÂQUES RENA & JOSEPH MARCHAND – LEUR FILLE YVON BÉLIVEAU – LA FAMILLE GINGRAS</p>
<p>10H00 ST-CONSTANT</p>	<p>JOSE LINHARES – SA FAMILLE VINCENTIA ADJOWA GAMADO – OFFR. AUX FUNÉRAILLES <i>POUR LES ÂMES DU PURGATOIRE – UNE PAROISSIENNE</i> <i>JUDE PICARD – LA SUCCESSION</i> <i>EDITH & JOSÉPHINE TOGBE – JOELLE-DIANE</i></p>
<p>11H30 STE-CATHERINE</p>	<p>DERRELL MILLIARD 2E ANN. – LOUISE MILLIARD EVELYNE BLAIS & JOEL ARSENEAU – LA FAMILLE BLAIS PAROISSIENS & PAROISSIENNES <i>MARC RENAUD 5^E ANN. – SA CONJOINTE DIANE</i></p>
<p>MERCREDI 6 MAI</p>	<p><u>PAS DE MESSE À LA RÉSIDENCE ST-LAURENT ET AU DOMAINE DES CASCADES</u></p>
<p>JEUDI 7 MAI 16H00 STE-CATHERINE *RÉS. ROUSSILLON</p>	<p>JEUDI DE LA 5^E SEMAINE DE PÂQUES GINETTE LANDRY – OFFR. AUX FUNÉRAILLES</p>
<p>SAMEDI 9 MAI 16H30 ST-CONSTANT</p>	<p>6^E DIMANCHE DE PÂQUES LUCIENNE VIL – SA FILLE SANDRA GINETTE DOMINGUE – SON ÉPOUX & BERNARD</p>
<p>DIMANCHE 10 MAI 8H30 DELSON</p>	<p>6^E DIMANCHE DE PÂQUES PAROISSIENS & PAROISSIENNES</p>
<p>10H00 ST-CONSTANT</p>	<p>SOLANGE RICHER – OFFR. AUX FUNÉRAILLES FRANÇOISE NADEAU – ROGER LAVOIE MARIE PROULX – SA FILLE CHANTAL MONIQUE MAILLOUX – M. & MME JAMES O’LEARY EN ACTION DE GRÂCE POUR L’ANN. DE NAISSANCE DE NOLHAN – SA FAMILLE <i>JUDE PICARD – LA SUCCESSION</i></p>
<p>11H30 STE-CATHERINE</p>	<p>EN REMERCIEMENT AU SEIGNEUR POUR SES BIENFAITS – LUCIE MBO THÉRÈSE BROSSEAU – THÉRÈSE & MICHEL <i>MARIE SYLVIE ZEPHIR & MARIE ROSEMAY SYDNEY – FRANÇOISE & JAMES</i></p>

2026	Quêtes	Dîmes	Dons
Objectifs pour l’année	148 000 \$	132 000 \$	136 000 \$
Revenus au 28 février	21 271 \$	11 337 \$	1 616 \$

Bonjour à vous tous !

Permettez-moi de prendre quelques minutes de votre temps pour vous faire part de nos inquiétudes. Parce que comme moi, en regardant l'état des revenus et dépenses dans le feuillet paroissial, vous avez constaté un déficit de 46 221\$ pour l'année 2025. L'an dernier, c'était pareil et il y en avait d'autres du même ordre les années précédentes. Pourtant on gère très serré, on limite les dépenses à l'essentiel. Force est de constater que les déficits s'accumulent depuis plusieurs années, au point de ne plus pouvoir remplacer le personnel qui quitte pour la retraite et ce, malgré le besoin.

Que faire alors?

Les quêtes et les dîmes ne reflètent pas le nombre de paroissiens qui assistent aux célébrations. L'assistance aux messes augmente depuis quelques années et pourtant les revenus diminuent. Les quêtes, ça se maintient alors que la contribution à la dîme baisse régulièrement. Des dons extraordinaires au cours des années et des legs testamentaires nous ont permis de combler les déficits récurrents.

Comment s'en sortir ?

On ne veut pas à plus ou moins brève échéance devoir fermer l'une ou l'autre de nos églises comme ça s'est fait ailleurs dans le diocèse. Depuis quelques années, on est passé de 92 à 42 paroisses, plusieurs églises ont été fermées, vendues ou même démolies et malgré cela près de 50% des 42 paroisses restantes peinent ou ne réussissent pas à boucler leur budget. Alors, il faut y penser sérieusement, si rien ne change, combien de paroisses et d'églises restera-t-il dans 10 ou 15 ans ?

Voici quelques pistes de solutions si nous voulons être de celles que vont survivre, mais qui bien sûr, nécessitent votre implication.

- 1- Votre contribution à la quête demeure très importante. En passant, n'hésitez pas à utiliser le système d'enveloppes, ainsi votre contribution est comptabilisée semaine après semaine, et vous donne droit à un reçu pour fins d'impôt à la fin de l'année.
- 2- Votre participation à la dîme est aussi très importante. Vous savez, ici au Québec, on paie des impôts au Fédéral, au Provincial et des taxes au municipal (qu'on le veuille ou non). Pour la paroisse, c'est la même chose, mais payer la dîme est une obligation morale. Mais quand même une obligation.
- 3- Vos dons au cours de l'année, lors d'événements spéciaux ou autres occasions sont une autre source de revenus. A plus long terme, une autre façon d'assurer la pérennité de notre paroisse et de notre patrimoine, c'est de faire un leg testamentaire à la paroisse. L'argent ainsi reçu lors de votre décès (ce n'est pas urgent) est placé et les intérêts servent à payer les dépenses courantes. Vous pouvez aussi prendre une police d'assurance-vie et désigner la paroisse comme

bénéficiaire à votre décès et la prime que vous payez donne droit à un crédit d'impôt.

- 4- Il y a bien sûr votre implication bénévole qui nous est très utile. A défaut de remplir ces conditions, je ne sais pas ***comment on va s'en sortir !***

Au cours de la dernière semaine, tous les résidents des 3 villes ont reçu une invitation à participer au financement de la paroisse. J'espère que cette lettre n'ira pas directement au bac de recyclage et que nous aurons une réponse favorable

Si vous avez des commentaires à me faire, des questions ou des suggestions, n'hésitez pas à me contacter, ça me fera plaisir de constater que je ne suis pas seul à me préoccuper de la situation financière de notre paroisse et de son avenir.

Je vous remercie à l'avance de votre générosité et MERCI de l'attention que vous m'avez accordée. Merci aussi à tous nos bénévoles tant réguliers qu'occasionnels. Merci beaucoup.

On ne lâche pas: la paroisse c'est notre affaire !

Roger Lavoie, président d'Assemblée de Fabrique

Au calendrier



Tous les mercredis : **Le Temps du Rosaire** de 14h à 15h à l'église de St-Constant

6 mai : **Étude biblique** par Vincent Gomis dès 19h à la sacristie de l'église de St-Constant

7 mai : **Temps de louange et d'adoration** de 19h à 20h à l'église de St-Constant

18 mai : Les bureaux administratifs seront fermés

23 mai : **Fête de l'Amour** à 16h30 à l'église St-Constant

Bienvenue dans la famille de Dieu...

Ludovic, fils de Samuel Ouellette-Cyr et Andrée-Anne Turcot

Léo, fils de Patrice Masson et Laurence Olivier

Roméo-James, fils de Patrice Masson et Laurence Olivier

Damien, fils de Benoit Poupart et Milinah Robert

Olivia, fille de Miguel Pineda et Laurie Drolet



Avis de décès

Nicole Gervais 76 ans de St-Constant, décédée le 22 avril.